



Mai 2018

POLITIQUE DE LA QUALITÉ, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PRÉVENTION D'ACCIDENTS GRAVES ET DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

La Direction d'**AGROQUÍMICOS DE LEVANTE, S.A.** et **NEW COMMANDER, S.L.**, consciente de la responsabilité qu'elle assume envers ses clients, de respect de l'environnement et de prévention d'accidents et de risques au travail, a établi dans son organisation un Système de Gestion de la Sécurité pour la Prévention d'Accidents Graves, un Plan de Prévention de la Sécurité et de la Santé au travail et elle a implanté un Système Intégré de Gestion de la Qualité et de l'Environnement sur la base des exigences des normes ;

UNE-EN-ISO 9001:2015 « Systèmes de gestion de la Qualité. Conditions »

UNE-EN ISO 14001:2015 « Systèmes de Gestion de l'Environnement. Conditions avec des conseils pour son utilisation »

Pour la conception, production et commercialisation des produits agrochimiques et désinfectants pour sol.

La mission d'**AGROQUÍMICOS DE LEVANTE, S.A. /NEW COMMANDER, S.L.** est celle de la conception, fabrication et commercialisation de produits agrochimiques, désinfectants pour sol « non persistants », selon les principes définis de prévention de la pollution, confort, ergonomie, bien-être, prévention des accidents, sécurité et santé au travail, avec une orientation client claire, avec des critères de qualité, efficience, sécurité, rentabilité et innovation, dans le but d'augmenter l'implantation au niveau national et international, sur la base de l'engagement envers la société, l'environnement, le développement de ses employés et de collaborer au maximum avec ses fournisseurs.

Tout le personnel d'**AGROQUÍMICOS DE LEVANTE, S.A. /NEW COMMANDER, S.L.**, s'est engagé à travailler conformément aux conditions de nos Systèmes de Gestion implantés, en développant et en adaptant les services et les processus de façon à ce qu'ils répondent aux besoins et aux attentes de nos clients. L'Amélioration Continue de la Qualité, de la façon la plus respectueuse possible de l'Environnement, de la Prévention d'Accidents Graves et de la Sécurité et la Santé des travailleurs est un objectif et une responsabilité de tout le personnel de notre organisation.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous basons sur les principes suivants :

- Améliorer notre capacité pour répondre aux exigences et aux besoins de nos Clients à travers notre vaste connaissance du secteur, du produit fabriqué et des conditions pour leur application au champ par la consultation et l'utilisation des technologies de pointe, tout en garantissant un haut niveau de qualification des collaborateurs de l'entreprise et en offrant une réponse rapide et des solutions personnalisées et flexibles.
- Être compétitifs à travers l'optimisation de la gestion de la production, de la qualité et du service.
- Se conformer au droit et à la réglementation applicable à nos installations, dans les différents processus de nos travaux, en matière d'environnement et de sécurité, de même que de protection de l'environnement, y compris la prévention de la pollution et l'engagement de prévention des accidents, dommages et de détérioration de la santé et d'autres conditions établies par l'Organisation.



Mai 2018

POLITIQUE DE LA QUALITÉ, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PRÉVENTION D'ACCIDENTS GRAVES ET DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

- Renforcer le facteur humain en améliorant la communication, la formation et le travail en équipe.
- Tout accident peut être évité ou réduit, tout le personnel est responsable de prévoir et d'éviter les situations de risque au travail et les accidents : Favoriser une culture de prévention.
- Attribuer des fonctions et des responsabilités. Fournir de manière organisée la formation et les informations mises à jour nécessaires pour répondre aux besoins des tâches de gestion de la qualité, de l'environnement et de la sécurité. Développer une gestion adéquate de la connaissance et de la participation des travailleurs qui reprenne leurs suggestions et incorpore leurs connaissances et expérience.
- Identifier systématiquement les risques existants avec les conséquences des accidents graves, en adoptant et en appliquant des procédures d'évaluation de la probabilité, de la sévérité et les mesures opportunes de prévention/protection de leurs conséquences.
- Appliquer et mettre en oeuvre l'implantation et l'efficacité des procédures et instructions opérationnelles pour le développement de l'activité dans des conditions sûres, en prenant en compte les entretiens et les arrêts temporaires, pour la planification des modifications dans les installations et pour l'identification des urgences et leurs actions correspondantes.
- Combattre activement le taux d'accidents au travail et communiquer et faire des recherches sur tous les accidents et incidents donnant ou susceptibles de donner lieu à des dommages personnels ou matériels, en prenant les mesures nécessaires pour éviter leur répétition.
- Prendre des mesures d'amélioration continue de l'efficacité du système et de la prévention de la pollution, d'accidents graves, des déviations de la qualité et de la sécurité et de la santé au travail et dans l'amélioration des conditions de travail, en fonction des possibilités réelles de l'entreprise.

La direction de **AGROQUÍMICOS DE LEVANTE, S.A. /NEW COMMANDER, S.L.**, s'engage à effectuer une implantation adéquate et une mise à jour de cette Politique, à tous les niveaux et fonctions de l'entreprise, ainsi qu'à fournir les ressources matérielles et humaines adéquates pour la réalisation des plans et des programmes et leurs objectifs et buts.

Cette Politique, notre expérience et connaissances, sont à la disposition des clients, collaborateurs, fournisseurs, employés, sous-traitants et voisins, en les encourageant à agir conformément à nos directives, de même que le reste des parties intéressées.

Cheste, mai 2018.

Signé : Direction **AGROQUÍMICOS DE LEVANTE, S.A.** Signé : Direction **NEW COMMANDER, S.L.**